

Le ministre Marchi ouvre les négociations Le libre-échange avec l'AELE

La première séance de négociations sur le libre-échange avec l'Association européenne de libre-échange (AELE), qui regroupe la Norvège, la Suisse, l'Islande et le Liechtenstein, s'est déroulée à Ottawa du 14 au 16 octobre derniers. À terme, ces négociations déboucheront sur le premier accord commercial transatlantique entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

Une entente avec l'AELE réduirait les droits de douane sur les produits canadiens exportés vers les pays membres de l'AELE. En 1997, ces exportations étaient évaluées à 1,2 milliard de dollars.

Par ailleurs, un tel accord permettrait au Canada de rivaliser sur un pied d'égalité avec les pays concurrents qui ont déjà conclu une entente de libre-échange avec l'AELE, et il rehausserait son attrait auprès des investisseurs tout en établissant des

règles plus ouvertes et plus équilibrées sur l'investissement international et en intensifiant la libéralisation des échanges dans le secteur des services.

Parmi les secteurs qui devraient profiter de la conclusion d'un tel accord, mentionnons les produits agricoles, le bois d'œuvre, la machinerie et diverses industries manufacturières.

Lorsqu'il a annoncé l'ouverture des négociations, le ministre du Commerce

international, M. Sergio Marchi, a souligné que le gouvernement avait tenu de vastes consultations au sujet de cette initiative et que l'entente qui en résulterait ne nuirait pas aux principaux intérêts canadiens, notamment à la capacité du Canada d'établir ses propres politiques en matière de culture, de soins de santé, d'éducation, de programmes sociaux, d'environnement, de normes du travail et de gestion de l'offre et des ressources naturelles.

NorthStar brille sur le Québec

Chef de file national dans le domaine du financement des exportations des petites entreprises, NorthStar Trade Finance Inc. vient d'ouvrir un bureau à Montréal afin d'offrir ses services aux entreprises québécoises. À une époque où les exportations représentent plus de la moitié du PIB provincial, cette nouvelle réjouira les entrepreneurs québécois, puisqu'ils pourront désormais étendre leurs activités aux marchés étrangers.

Les entrepreneurs québécois pourront maintenant profiter du capital de financement de 180 millions de dollars que NorthStar met à la disposition des PME depuis 1994. NorthStar, entreprise de Colombie-Britannique qui emploie 18 personnes, compte également des bureaux à Calgary et à Toronto.

« En tant que jeune petite entreprise, nous sommes habitués à répondre aux besoins particuliers des petits exportateurs dont certains font leurs premiers pas sur les marchés étrangers », explique le président de NorthStar, M. Scott Shepherd.

Aider les exportateurs québécois

NorthStar accorde des prêts à moyen terme et à taux fixe, allant de 100 000 \$ à 3 millions de dollars, aux acheteurs étrangers qui désirent importer les pro-

duits des sociétés canadiennes. Les prêts sont garantis par un droit de gage enregistré sur les produits exportés et assurés par la Société pour l'expansion des exportations (SEE).

« Pour les exportateurs, le principal avantage réside dans le fait qu'ils peuvent offrir du financement à leurs acheteurs même s'il s'agit de ventes d'une valeur relativement modeste », indique M. Pierre McCann, vice-président de NorthStar, région du Québec. Ainsi, les petites entreprises sont mieux en mesure de concurrencer les grandes entreprises étrangères.

Faire équipe avec Équipe Canada

NorthStar est issue d'un partenariat entre le secteur public (c'est-à-dire le gouvernement fédéral, par l'entremise de la SEE et de Diversification de l'éco-

nomie de l'Ouest, et les gouvernements de la Colombie-Britannique et de l'Ontario) et le secteur privé représenté par Dalhousie Financial Corporation et la Banque de Montréal. La Banque Royale du Canada a investi dans la nouvelle entreprise par la suite.

Plus tôt cette année, la société a accordé 19 prêts à des participants à la mission commerciale d'Équipe Canada en Amérique latine, qui a eu lieu en janvier dernier.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur NorthStar, téléphoner à M. Pierre McCann, vice-président, région du Québec, au (514) 874-3366, ou à M. Scott Shepherd, président, au 1 800 663-9288. On peut également visiter le site Internet de la société (<http://www.northstar.ca>).